Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Mai 1900. No. 26.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis $1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS;
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA GUERRE

M. Spencer Wilkinson, faisant la revue de la situation dans le "Morning Post," dit:

Les Boers approchent leur dernière agonie. Lord Roberts a 40,000 hommes au delà de la rivière Zand. Il y a 30,000 hommes avec le général Buller et 10,000 avec le général Hunter. Les Boers ne peuvent offrir aucune résistance effective à la poussée de ces diverses colonnes. Tout devra écraser après la première bataille dans laquelle les Boers seront bien battus après une résistance déterminée.

"La question intéressante est de savoir si le gouvernement du Transvaal se soumettra alors, ou s'il encouragera les burghers à continuer une résistance désespérée, jusqu'à la ruine générale, ce qui peut fort bien arriver.

***

Bien que les Anglais s'attendissent à rencontrer une vive résistance aux différents gués de la rivière Zand qu'ils ont traversée, les derniers avis de Smaldeel (Etat libre d'Orange) indiquent que les républicains ne sont pas prêts à s'opposer d'une façon déterminée à la marche en avant de l'armée du maréchal Roberts. Le front de cette armée est tellement étendu et elle est si nombreuse qu'il est difficile de comprendre comment les Boers pourront l'empêcher de les repousser de Virginia Siding comme ils l'ont été de Smaldeel, même s'ils se decident à livrer bataille. Les mêmes considérations modifieront probablement la situation à Kroonstad, et c'est ce qui fait croire que l'armée anglaise rencontera peu de resistance au nord de la rivière Vaal.

Les réparations aux ponts des rivières Vet et Vaal vont probablement retarder de trois ou quatre jours le mouvement en avant sur toute la ligne, depuis Smaldeel jusqu'à Fourteen Streams Mais lorsque ces réparations seront terminées, le général Buller sera aussi prêt à se porter en avant.

On suppose que le maréchal Roberts prolongera l'aile droite de son armée jusqu'à Harrismith afin de pouvoir se mettre en communication avec l'armée de Natal. qui s'avancera par le défilé de Van Reenan.

***

CE PRÉTENDU COMPLOT

L'enquête faite sur le prétendu complot d'assassiner Lord Roberts démontre que c'est le résultat d'une histoire, qui a circulé pendant quelque temps, sans qu'on y attachât grande importance. Quand Lord Roberts alla à Cape-Town, un étranger à l'allure mystérieuse s'approcha du château Dunottar.

D'aucuns des voyageurs prétendaient qu'il avait la sinistre intention d'assassiner le général.

Peut-être était-ce pure curiosité de la part de l'étranger, mais sa conduite donna du soupçon et il fut surveillé soigneusement.

Le général anglais s'éloigna discrètement et rien ne put justifier une arrestation du mystérieux passager.

***

LA DÉCLARATION DE M. STEYN

D'après une dépêche au "Herald" de Land River, via Lorenzo-Marquez, le général Steyn aurait lundi déclaré à Richard Harding Davis, au cours d'une interview: "Nous combattrons jusqu'à la fin.

"Les burghers veulent combattre. Nous n'avons jamais pensé à abondonner le Transvaal. Nous nous battrons à la rivière Vaal à Prétoria, puis dans les montagnes. Nous n'avons rien à gagner que par la lutte. Les Anglais sont maintenant à Winourg et à Virginia. Nous nous attendons prochainement à une grande bataille."

***

On est d'opinion dans le camp anglais, que quoiqu'il arrive, le passage de la frontière du Transvaal va être rudement contesté.

Les dépêches expédiées de Welgelegen, mercredi soir, dit que le Boers sont en grandes forces au nord de la rivière Zand On rapporte aussi qu'ils ont quarante-six canons, et qu'ils reçoivent du renfort de l'est.

C'est le général Botha qui commande, mais on dit qu'il est à Laggerheads avec le général Dewet.

Les sources des nouvelles concernant les intentions des Boers et leurs mouvements sont évidemment très peu dignes de confiance, et les assertions répétées que les free staters son enclins à abandonner la partie et à faire leur soumission aux Anglais, ont besoin d'être confirmées.

Le correspondant de Thabanchu prédit une grande bataille dans le voisinage de cette localité. Il dit que les Boers sont en grandes forces à l'est de la ville. Un autre correspondant les localise même à Eden, sous le commandement personnel du président Steyn. Les Boers qui étaient récemment à Ladybrand se sont portés à Clocolan et Megathling's Nek où leurs positions sont très fortes.

Les généraux Brabant et Sundel occupent plusieurs points stratégiques à Winburg et Ladybrand, mais on ignore s'ils cherchent à engager quelque combat!

Une dépêche de Durband répète encore que le général Buller est à la veille de sortir de son immobilité. Elle ajoute qu'il y a beaucoup d'activité dans son camps, mais il n'est pas permis aux correspondants de télégraphier des renseignements à ce sujet. Les indigènes rapportent que les Boers se sont retirés des Biggarsberg.

On croit que le général Buller va forcer le passage des montagnes Drakensburg, afin d'opérer une jonction avec l'aile droite de l'armée de Roberts.

On n'a aucune autre nouvelle de la marche en avant du général Hunter. Un convoi de provisions a traversé à Fourteen Streams mercredi, pendant que des éclaireurs se portaient en avant pour reconnaître les lignes boers.

A L'ACADÉMIE PROVENCHER

Dimanche après-midi, à l'Académie Provencher, avait lieu une belle exposition des travaux faits par les élèves durant l'année. Le public a circulé dans les salles pendant toute l'après-midi et a trouvé ample matière à son admiration. Les travaux ainsi exhibés consistaient en compositions littéraires, tenue des livres, calligraphie, dessins d'imitation enlargi, dessins à vue d'œil, projections, etc. Il est réellement étonnant que de tout jeunes enfants aient pu ainsi offrir avec le fruit de leur application l'objet d'une aussi intéressante visite. Nous ne pouvons nous mettre à nommer ceux qui ont le mieux réussi, car la liste s'allongerait trop. Les Révérends Frères de Marie ont eu une heureuse idée en inaugurant à l'Académie ce genre d'exposition, si bien faite pour encourager les élèves, et qui cause une si légitime satisfaction aux parents. Nous félicitons sincèrement cette institution.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

ST-JEAN-BAPTISTE

M. Buron vient de recevoir l'avis officiel de Washington qu'un brevet d'invention a été accordé à M. Simon Bélanger, de St-Jean-Baptiste, pour un nouveau modèle de semuese. Cette invention consiste en une amélioration et un perfectionnement faits aux semeuses dites "de Stevenson. Chaque semoir est composé d'une roulette tranchante qui, en tournant obliquement sur le sol y imprime un sillon; un petit conduit fixé le long de la roulette échappe le grain au fond du sillon, qui se referme au moyen de chainette qui, pendant à l'arrière de chaque semoir, traine sur les sillons ouverts et les recouvre. Ce nouveau modèle de semeuse est, dit-on, plus léger et plus simple que ce qu'on a aujourd'hui. Espérons que notre concitoyen trouvera pour son talent et son ingéniosité la récompense qu'il mérite.

Le Manitoba.

Mercredi, 16 Mai 1900

Notre Fête Nationale

Nous devons féliciter bien sincèrement le Rév. Père Blais qui vient d'obtenir du Pacifique Canadien un train d'excursion de la province de Québec pour tous nos compatriotes qui voudront bien nous faire l'honneur de prendre part à la célébration de notre fête nationale à Saint-Boniface, le 24 juin prochain. Le prix de passage, aller et retour, n'étant que de vingt-huit piastres, nous osons espérer voir un grand nombre de nos frères de là-bas, venir ici à cette occasion.

C'est le cœur plein d'espérance et avec joie que nous les invitons à nous rendre visite.

Cette démonstration nationale sera la plus importante qui aura jamais eu lieu dans la ville métropolitaine de la race française au Manitoba; cette démonstration n'aura peut-être pas la splendeur des fêtes patriotiques des grandes villes de l'est, mais on pourra y sentir le même amour du nom canadien-français, la même foi inébranlable dans l'avenir glorieux de notre race, la même ardeur dans le travail de l'agrandissement de notre influence, le même attachement, sérieux et constant, aux principes catholiques qui ont été depuis notre enfance la sauvegarde de notre nationalité.

Un congrès s'occupera spécialement de la colonisation et de l'immigration dans nos plaines fertiles. Nous l'avons dit souvent, nous ne voulons pas travailler au dépeuplement de la province de Québec, au profit de la nôtre; nous ne demandons que l'excédant, nous voudrions enrayer le mouvement d'émigration vers les Etats-Unis; nous voudrions convaincre nos compatriotes qu'ici, mieux que chez le voisin, ils trouveront une existence heureuse et facile, en même temps que des cœurs battant à l'unisson des leurs, des frères parlant la même langue, ayant le même sang, les mêmes désirs, les mêmes aspirations.

Des excursions seront organisées des centres français des Etats-Unis; nous savons que dans ces endroits beaucoup de compatriotes désirent revenir au Canada, Qu'ils viennent nous voir; ils trouveront ici ce qu'ils cherchent, le bien-être et la patrie.

Nous faisons donc un appel chaleureux à tous les Canadiens-français. Nous réitérons notre invitation, cordiale et fraternelle, et nous espérons que le 24 juin prochain, notre ville se remplira d'une foule nombreuse de Canadiens de Québec, des Etats Unis et du Manitoba.

A Ottawa

Les fortes brises qui ont soufflé toute la semaine dernière, sur la capitale, ont maintenu les autorités municipales dans une continuelle anxiété. On craignait à tout moment de voir se rallumer les feux qui couvaient encore sous la cendre et des étincelles s'en échapper pour aller s'abattre sur quelque autre point de la cité. L'âcre senteur de la fumée prenant à la gorge et gênant la respiration, étreignait aussi les esprits, facilement impressionnables après une telle calamité. Une pluie torrentielle qui a duré toute une journée et toute une nuit, est venue mettre un terme à ces inquiétudes.

On se préoccupe maintenant du relèvement des quartiers anéantis et des industries si sérieusement atteintes par l'incendie.

Un grand cri s'est échappé de la plupart des poitrines, au lendemain du feu, contre les énormes piles de planches qui s'amoncellent perpétuellement sur les deux berges de l'Ottawa. On prétendait que c'était une cause de danger constant pour les deux villes riveraines. On revient beaucoup de cette idée maintenant. Il parait que le danger ne vient pas tant de ces piles de planches que des innombrables réduits en bois où se logent une grande partie des ouvriers attachés aux grandes fabriques alimentées par les Chaudières. L'on rappelle aussi la source de prospérité qu'ont été pour Ottawa les scieries auxquelles un certain nombre font aujourd'hui la guerre. Réflexion faite, il est probable que l'attention des autorités municipales se tournera plutôt vers la réglémentation de la construction des maisons. On exigera qu'elles soient faites et surtout couvertes de matières moins inflammables.

Les secours dépassent aujourde beaucoup le demi-million, sans compter les dons en nature. Avec ces secours et le travail qui déjà sur plusieurs points est repris, l'on peut espérer que nulle grande misère ne résultera d'un désastre qui d'abord avait paru irréparable.

***

Après le feu d'Ottawa, qui a détruit la manufacture de papier Eddy. est venu, à une douzaine de jours de distance, celui de Grand'Mère, dans le haut du St-Maurice, qui a aussi frappé là l'industrie du papier. Les propriétaires de journaux se sont alarmés de ces désastres. Ils ont eu peur de manquer de papier. Réunis en députation, ils sont allés voir le Premier Ministre pour lu. demander d'enlever les droits qui frappent aujourd'hui le papier des pays étrangers à son entrée au Canada et ceux que les journaux ont à payer pour frais de port aux bureaux de poste.

La question est venue devant les Communes où M. Laurier a répété ce qu'il avait dit à la députation, à savoir: que l'opportunité d'une telle mesure faisait actuellement le sujet des délibérations du gouvernement.

Apres un échange de vue assez long, le débat s'est terminé d'une façon un peu drôlatique. M. McLean s'est levé en disant qu'il venait de recevoir une dépêche de Grand'Mère l'informant que la compagnie serait en état, malgré le feu, de faire honneur à ses contrats de papier.

"Et voilà", a répliqué M. Fraser, de Guysborough, "comment nous perdons notre temps à discuter pour des choses de rien".

***

L'hon. sénateur Dandurand a fait passer encore au Sénat ce qu'il appelle sa mesure contre l'usure.

Par cette mesure, l'on défend à l'usurier de prêter à plus de 20 par cent d'intérêt.

Il paraît à plusieurs qu'une loi qui permet de prêter à un taux d'interêt aussi élevé porte mal son nom quand elle s'intitule "mesure pour restreindre les opérations des usuriers". D'autres doutent de l'efficacité d'une pareille loi, même avec la latitude qu'elle autorise.

Ce même bill, présenté l'année dernière, est allé mourir aux Communes. On lui prédit le même sort cette année.

***

L'hon. M. LaRivière a posé la question suivante au gouvernement:

La résolution suivante adoptée par le conseil de la municipalité rurale de Franklin, province du Manitoba, à une assemblée régulière de ce conseil tenue à Dominion City, le 10 avril 1900, a-t-elle été communiquée au gouvernement?

"Attendu qu'il se trouve dans la municipalité de Franklin une réserve sauvage comprenant une partie du township 2, 2me rang est, dans la province de Manitoba, de la contenance d'environ 13,000 acres de bonne terre arable propre à l'agriculture et dans le voisinage du marché; et attendu que la bande de sauvages à laquelle la dite terre appartient diminue rapidement et que la dite terre est presque déserte; et attendu que la colonisation de la dite réserve par une population agricole contribuerait largement à la prospérité de la municipalité et aiderait considérablement à liquider et acquitter la forte dette obligatoire dont la municipalité est grevée;

"À ces causes, qu'il soit résolu, —Que nous, les conseillers de la municipalité rurale de Franklin réunis en assemblée, recommandons par les présentes au gouverneur-général en conseil, que le gouvernement prenne les mesures convenables et nécessaires pour opérer un arrangement avec les sauvages et en obtenir l'abandon de la dite réserve; et dans le cas où ces démarches réussiraient, pour ouvrir cette réserve à la colonisation en lots de 160 acres, chacun, qui seraient mis à la disposition des colons aux conditions ordinaires applicables aux homesteads.—Adopté".

Le gouvernement se propose-t-il d'accéder à la demande du conseil municipal de Franklin, telle qu'exprimée dans la résolution qui précède? Dans l'affirmative, cette réserve sera-t-elle ouverte à la colonisation et à quelles conditions?

Le ministre de l'Intérieur a répondu que cette résolution ne lui a pas été communiquée, mais que l'arrangement dont il est question dans la résolution, est depuis longtemps sous la considération du gouvernement.

***

Le 3 mai, M. Dugas, le député de Montcalm, donnait l'avis d'interpellation que voici:

"Le Premier ministre sait-il que le bureau des commissaires des écoles nationales de Manitoba, ne permet pas aux catholiques d'exposer des tableaux religieux, des images ou autres objets de piété, sous le regard des enfants, dans leurs maisons d'écoles; et qu'il refuse aux dames religieuses enseignantes la permission de porter leur costume et leurs insignes de religion, pour pouvoir enseigner aux enfants dans les écoles subventionnées par l'Etat, ainsi qu'il a été déclaré par le président de ce bureau aux délégués des laïques catholiques de Winnipeg, lors d'une entrevue dans le courant d'avril dernier?

"Dans ces conditions-là, le Premier Ministre croit-il que le règlement de novembre 1896, et la législation subséquente de 1897 sur les écoles rendent pleine et entière justice aux catholiques de cette province?"

Le 9 mai, Sir Wilfrid Laurier a répondu:

"1o Le Premier Ministre ignore qu'un règlement de cette nature ait été adopté par le Bureau des commissaires des Ecoles Publiques du Manitoba. Si ce règlement existe, il n'a jamais été signalé à son attention;

"2o Le Premier Ministre a lu avec soin le rapport de l'assemblée où les contribuables catholiques de la cité de Winnipeg se sont rencontrés avec le président et les membres du Bureau des Ecoles Publiques de cette même cité, et il affirme positivement que jamais le président du Bureau susdit n'a jamais exprimé l'opinion que lui attribue l'hon. député;

"3o Il n'a aucune raison de modifier l'opinion qu'il a toujours entretenue et exprimée concernant le règlement de 1896 et la législation postérieure de 1897".

Notes Politiques

Faisant allusion à M. Greenway, la "Tribune" le représente comme l'un "des hommes que leur conduite a couverts de honte leur propre personne"!!!

Voilà l'opinion d'un organe libéral. Cependant, c'est à la suite du char de cet homme flétri par ses propres amis politiques que "l'Echo" et son propriétaire M. Bertrand, veulent nous enchaîner.

***

Les Doukhobors sont actuellement l'objet de discussions tant dans la presse que dans les chambres. Il s'est produit parmi eux un mouvement d'exode vers la Californie. On s'en montre vexé quelque part. Ce n'est certes pas la peine. Qu'on les laisse donc partir. Ce genre de socialistes nous apporteront peu de bénéfices matériels et par contre, beaucoup de malaise national et moral.

***

Le "Soleil", dans l'une des tartines qui sortent habituellement de sa cuisson, dit tout récemment: "Le gouvernement Greenway nous humilia un jour, nous libéraux, par son attentat aux droits des nôtres".

Voilà comment s'exprime aujourd'hui le "Solril". Cependant, le même "Soleil" invitait les catholiques du Manitoba pendant la campagne électorale de l'automne dernier à se ranger du côté de ce gouvernement et à lui vouer de la reconnaissance, faisant en cela même œuvre que le chétif "Echo" de par ici.

Le "Courrier du Canada" répondant à son voisin de Québec, s'exprime ainsi: "Le "Soleil" ne semble pas avoir été bien humilié par les attentats criminels du cowboy Greenway, quisqu'il l'a honteusement et lâchement appuyé aux dernières élections".

LA QUESTION DES ECOLES

"Le Trifluvien" ne se désintéresse pas de la question des écoles. Il fait toujours noblement la bataille pour nous. Voici un passage d'un maître article ou notre confrère cingle de preste manière l'organe principal du parti libéral dans Québec:

La "Patrie" dit que l'hon. M. Taillon "est le seul de son parti à vouloir ressusciter l'agitation scolaire." On a la mémoire bien courte à la "Patrie" pour avoir oublié sitôt la déclaration de Sir Charles Tupper à Winnipeg: qu'il en était sur cette question là où il en était en 1896, c'est-à-dire que la réparation est toujours inscrite à son programme; pour ne pas se ressouvenir des paroles si généreuses de M. Pope, dans une occasion toute récente, paroles prononcées et acclamées devant sir Charles Tupper, qui ne les a pas désavouées; que le parti conservateur ne sera con tent que lorsque pleine justice aura été rendue aux catholiques manitobains, conformément à la constitution du pays; pour avoir perdu de vue que, dans la séance du 29 mars au Sénat, sir Mackenzie Bowell se montrait tout aussi dévoué qu'en 1896 aux revendications des catholiques, ce qui n'est pas peu dire.

Que vient-elle, après cela, nous parler de Wallace et de tous les fanatiques qui le suivirent en 1896? Ne s'est-elle pas encore aperçue de l'impair qu'elle commet chaque fois qu'elle rappelle ces souvenirs, en nous invitant à lui rappeler à notre tour que Clarke Wallace et les autres ne firent faux bond à sir Charles Tupper, en 1896, à l'occasion d'une acte de justice envers une minorité catholique, que pour aller grossir la cohorte du traître qui a nom Wilfrid Laurier.

L'Administration des Finances par le Défunt Gouvernement Greenway

Ils vont bien les libéraux, quand il s'agit de maquiller les chiffres.

Tant que le gouvernement Greenway était au pouvoir, ses exposés financiers étaient merveilleux; les finanees étaient dans un état plus que florissant et on proclamait partout les mérites des administrations libérales, en général, et de celle de M. Greenway en particulier.

Le premier acte de M. Macdonald en arrivant au pouvoir, a été de nommer une commission royale pour tirer au clair les comptes de M. Greenway.

Hier même, à la rentrée de la législature, la commission a déposé son rapport.

C'est édifiant :

"Les commissaires trouvent que le gouvernement a soutiré son compte de banque général, de $70,036.77.

"Qu'il a irrégulièrement employé des fonds de dépôt pour son usage général.

"Qu'il a encouru des engagements en plus et créé un découvert de $156,613.88.

Que quand il a quitté le pouvoir il avait une dette sur bons de $4,439,859, et une dette garantie de $3,225,859.99, en plus d'un déficit de $248,126.40, composé d'un découvert en banque, de dépôts gaspillés et de comptes non payés."

Voilà les gens auxquels Sir W Laurier voulait donner la gérance des terres des écoles du Manitoba!

Ils auraient mangé cela avec le reste.

Il ne faut pas oublier que le trésor fédéral leur a payé, l'année dernière, $500,000 environ, représentant la valeur de leurs édifices publics avec intérêt.

Quel aurait été le déficit sans cela ?

C'est égal, le Sénat a encore rendu à la population de là-bas un rude service en empêchant le gouvernement Laurier de donner à M. Greenway la gestion des terres des écoles.

Encore un bon point au Sénat.

On finira bien par avouer qu'il a ses qualités.—La Presse.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Il y'aura dimanche prochain 50 ans que la Rév. Sœur Laurent a prononcé ses vœux comme Sœur de la Charité. Comme ces vœux ne peuvent être faits qu'après quatre années de noviciat, la Rév. Sœur Laurent est donc en religion depuis 54 ans. Voici un anniversaire qui mérite entre tous d'être célébré avec éclat. La vénérable religieuse, l'amie et la bienfaitrice de toutes nos familles, voudra bien accepter, dès aujourd'hui, l'hommage de notre profond respect et de nos félicitations.

Le R. P. Guillet, O. M. I., curé de la paroisse de Ste Marie à Winnipeg, est parti dimanche pour aller représenter Mgr l'Archevêque aux fêtes de l'imposition du pallium à Mgr Christie, archevêque d'Oregon City.

M. l'abbé Gaire, curé de Grande Clairière, vient de partir pour un voyage en France.

Les RR. SS. St. Elzéar et de Lorimier, de la congrégation des Sœurs de la Charité, ont laissé St. Boniface il y a quelques jours, en route pour la mission de la Providence, au Lac des Esclaves. D'Athabasca Landing, qui se trouve au nord d'Edmonton, les religieuses auront près de 1,000 milles de route à faire sur l'eau.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Bruneau inspecteur de la Banque d'Hochelaga de Montréal, est à Winnipeg.

—Melle Alice Gingras est revenue dimanche d'une promenade dans la province de Québec.

—M. Eugène L'Evêque vient d'ouvrir une boutique de coiffeur, bloc Royal, avenue Provencher.

—La nouvelle toilette de l'Hôtel-de-Ville lui va très bien. La salle du conseil a aussi été rajeunie.

—Les examens à l'Université de Manitoba sont commencés depuis lundi, à Winnipeg. Il y a 475 candidats.

—La résidence que M. le docteur Lambert fait construire, rue Dumoulin, sera spacieuse et de superbe apparence.

—Nous regrettons d'apprendre que Mde Louis Levreault et Mde Michel Cyr, de cette ville, sont dangereusement malades.

—Il y encore quelques cas de picote à Winnipeg, mais on les surveille si bien qu'il n'y a aucun danger de contagion.

—Le Club Athlétique récemment formé à Saint-Boniface, a beaucoup de succès. De nouveaux membres s'inscrivent tous les jours.

—Il y avait dimanche dernier une belle joute de baseball au collège de Saint-Boniface, entre le club des Moyens et le club de l'Ecole Industrielle. Les premiers l'ont emporté.

—M. Victor Gauthier de Drummondville, P. Q., est en visite à Saint-Boniface, chez sa soeur, Mde Vve. Kéroack. M. Gauthier est accompagnée de Melle F. Gauthier, sa fille.

—Des messes sont chantés tous les matins à la cathédrale pour appeler la bénédiction du ciel sur les grains de la terre. Ces messes sont le fruit d'une souscription dans la ville et la paroisse de St-Boniface.

—Mde Gustave Dubuc, de Saint-Jean-Baptiste, est en visite chez son beau-père, l'Hon. Juge Dubuc, de cette ville; M. le docteur Dubuc est aussi venu passer une couple de jours à Saint-Boniface et est reparti lundi.

—M. Le Bouche qui étudie la dentisterie à Chicago, est présentement à Winnipeg, où il prendra une vacance de quelques mois M. Bouche, qui est l'ancien maître de chapelle de l'église Ste Marie, a été chaleureusement accueilli par les nombreux amis qu'il compte ici.

—Lundi le 28 du courant, les élèves de langue anglaise du collège de Saint-Boniface joueront "The Private Secretary," comédie très avantageusement connue. Nous ne doutons pas qu'en cette circonstance, comme en toutes les autres où il nous a été donné de les entendre, les élèves ne réussissent parfaitement.

—La boutique de coiffeur de M. J. B. Leclerc, au Bazar est ouverte depuis samedi. Elle est magnifique; de fait c'est un des plus beaux salons de barbier de la province. M. Leclerc vient de s'assurer les services d'un figaro de première classe. C'est dire que sa nombreuse clientèle est certaine d'être satisfaite.

C'est M. l'abbé Cloutier qui a prêché, la semaine dernière, aux exercices du mois de Marie à la cathédrale. C'est au tour de M. l'abbé Béliveau, cette semaine. Les deux prédicateurs sont très estimés. Les élèves de l'Académie Provencher ont fourni une excellente musique, du 7 au 12. C'est maintenant la congrégation des enfants de Marie qui a charge du chant jusqu'au 19; elle s'acquitte de sa tâche avec succès.

JEFFRIES RESTE CHAMPION

La rencontre à coup de poings qui a eu lieu, à Coney Island, entre Corbett et Jeffries, s'est terminée par la victoire de ce dernier. Corbett à été battu après 23 ronds, et Jeffries conserve son titre de champion.

Gloire à Jeffries !

Pour avoir poché les yeux de Corbett, et lui avoir administré quelques douzaines de fortes taloches, il va remplir de son nom la presse des deux mondes, et faire autant parler de lui qu'Alexandre, César ou Bonaparte!

Oui, notre siècle est un grand siècle !

DE PAR LE MONDE

La muraille de Chine.

On prétend que cette œuvre colossale va disparaître, et que le gouvernement chinois, sous l'inspiration de Li-Hung-Tchang, a déjà donné des ordres.

La fameuse muraille a 2.500 kilomètres de long. Elle est épaisse de 25 pieds à la base et de 15 pieds au sommet. Son élévation est souvent de 30 pieds de haut. Sa démolition exige un travail équivalent à celui d'abattre les maisons d'une cité deux fois grande comme Paris.

C'est ce qui nous amène à suspecter véhémentement l'authenticité de la nouvelle.

Il y a deux mille ans environ que la muraille de Chine fut bâtie et le nombre des ouvriers employés à cette gigantesque construction fut de deux millions. Destinés à arrêter les Tartares, elle n'a pas toujours rempli sa fonction.

On ajoute que les matériaux provenant de la démolition de ce rempart gigantesque serviraient à édifier des digues, des aqueducs, des monuments publics.

Et puis, les Chinois, qui sont des intellectuels, veulent faire peut-être du symbolisme, et montrer par là qu'ils ouvrent la porte à deux battants au progrès de la jeune Europe.

THE REAL PROPERTY ACT AND THE ASSESSMENT ACT—LAND OFFICE, DISTRICT OF WINNIPEG—Margaret Melissa McIntyre, widow of Alexander McIntyre, late of the City of Winnipeg, Merchant, has applied to be registered as owner under the above Acts of the land described at the foot hereof, and the District Registrar has, by an order bearing even date herewith, directed notice of the application to be served on you substitutionally in the manner by said order directed. The applicant claims title to said land by virtue of a sale of the land for taxes by the Rural Municipality of Ritchot and you are hereby required to take notice that unless you redeem said land under the provisions of the Assessment Act or file a caveat or take any other proceedings to stop the issue of a certificate of title to the applicant within six months from the service of this notice upon you, a certificate of title will issue to the applicant, or to whom he may appoint, and you will thereafter be forever estopped and debarred from setting up any claim to or in respect of said land.

Dated at the Land Titles Office at Winnipeg, this second day of May, one thousand nine hundred.

LAND REFERRED TO—River Lot one hundred and fifty-four (154) according to the Dominion Government survey of the Parish of St. Norbert, in Manitoba.

To Charles Lemarchand, Ten Boulevard des Italiens, of the City of Paris, France, Gentleman.

{Seal} (Signed) J. H. BROWN.
District Registrar.

PALPITATION DE CŒUR

UNE DAME DE QUÉCEC SOULAGÉE DE GRANDES SOUFFRANCES

ELLE AVAIT ESSAYÉ PLUSIEURS REMÈDES SANS SUCCÈS, MAIS ELLE TROUVA HEUREUSEMENT UNE GUÉRISON EN EMPLOYANT LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS.

Il y a peu d'afflictions qui soient aussi terribles que la maladie de cœur. Vivre dans la torture et l'attente de la mort constantes, la perspective de quitter la terre soudainement, sans prononcer un mot, c'est pour la plupart des gens un spectacle plus triste à contempler que la plus sésieuse maladie de langueur. La plus légère excitation fait souffrir et met en danger ces sortes de personnes.

Pendant plusieurs années, Madame Gravel, épouse de P. H. A. Gravel, contremaître à la manufacture de cigares de Barry, faubourg Saint-Jean, Québec, souffait de cette façon, mais grâce aux Pilules Roses du Dr Williams, elle jouit encore d'une bonne santé. Mme Gravel dit:

"Ma santé, en géneral, était mauvaise depuis plusieurs années, j'avais très peu d'appétit, la moindre chose me fatgiuait, mais c'étaient des douleurs aigues et de violentes palpitations de cœur qui m'alarmaient le plus. J'essayai plusieurs remèdes, je fus sous les soins de nombre de médecins, mais en vain. Finalement, je devins si misérable que j'étais incapable de faire aucun travail de ménage, et j'étais souvent obligée de m'aliter. Sur la suggestion d'uue de mes amies, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris quelques boîtes, je commençai à recouvrer une nouvelle force et une nouvelle vigueur. Mes douleurs au cœur étaient moins fréquentes et moins aigues, et ma santé s'améliorait sous tous rapports. Je continuai à faire usage des pilules jusqu'à ce que j'en eusse pris huit boîtes, alors que je recouvrai complètement ma santé. J'ai pris de l'embonpoint; j'ai bon appétit et je peux faire tous mes travaux du ménage sans ressentir les terribles fatigues auxquelles j'étais sujette auparavant. Je suis très reconnaissante envers les Pilules Boses du Dr Williams, car elles ont réellement soulagé mes souffrances et j'espère que d'autres essaieront comme moi ce merveilleux remède".

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en allant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang et fortifient les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations et voyez à ce que chaque boîte que vous achetez soit mise dans une enveloppe portant au long la marque de fabrique Dr Williams' Pink Pills for Pale People. Si votre marchand n'en tient pas, elles vous seront envoyées franco par la poste, à 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

La débilité générale et l'épuisement demandent un tonique pour rendre au système se vigueur. L'Emulsion D & L répare les forces, donne de la chair ramène la sante. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

UN QUART D'HEURE DE RÉFLEXION

Baptiste Bellehumeur et Sam Letriste, deux cultivateurs de la paroisse de X, étaient voisins, et vivaient en bonne intelligence. Par une belle matinée du mois d'octobre, les deux voisins labouraient deux pièces de terre séparées seulement par la "clôture de ligne." Après une coulpe d'heures de besogne, nos hommes prirent un petit quart d'heure de repos, et la conversation s'engagea entre eux.

BELLEHMEUR—Eh bien! mon brave Letriste, comment va la vie?

LETRISTE — Les temps sont durs, la bien amère parfois. On a bien eu raison d'appeler la terre une vallée de larmes. Heureusement que nous ne sommes pas pour y rester toujours.

B.—Voulez-vous me laisser la paix avec vos ennuis! La vie est rude, hélas! oui; mais pas ennuyeuse du tout.

L.—Vous aimez donc votre condition laborieuse, et vous comptez parmi les heureux de ce monde?

B.—Entendons-nous: il y a bonheur et bonheur. Si vous placez le bonheur dans les richesses, les plaisirs mondains, la vie désœuvrée, c'est clair que nous sommes aux antipodes de ce pays-là. Mais si vous mettez le bonheur dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, dans la pratique raisonnée de la foi chrétienne, je vous prie, mon cher Sam de me compter parmi les heureux d'ici-bas.

Je regrette, mon brave voisin, que vous dormiez au sermon, autrement vous auriez entendu M. le curé nous lire, dimanche dernier, l'Epitre où saint Paul nous raconte la joie qu'il goûte parmi les plus amères tribulations: "J'ai été fouetté trois fois, j'ai été lapidé une fois; trois fois j'ai fait naufrage en mer......"

De toutes parts environné de dangers, l'apôtre nous déclare qu'il surabonde de joie au milieu de ses tribulations.

L.—J'admire votre naïveté de vous comparer à un saint de la taille de saint Paul.

B.—Non pas, certes, si vous envisagez saint Paul dans sa vocation miraculeuse, dans la magnificence des grâces et de dons surnaturels dont Dieu l'a comblé. Mais ces réserves faites, est-ce que je ne dois pas vivre de la même foi, m'appuyer sur la même espérance, m'exercer à la même charité que le grand apôtre? Je suis chrétien comme lui, comme lui frère de Jésus-Christ, enfant adoptif de Dieu, cohéritier du ciel.

L.—Il parait, mon brave, que vous le prenez de haut, C'est beau de vous voir planer comme un aigle. Pour moi, je n'en suis pas encore là, il s'en faut de beaucoup.

B.—Il ne tient qu'à vous d'y être. Vous avez la foi comme moi, dites-vous. Or la foi est un flambeau, elle est une lumière que Dieu nous donne pour éclairer toute notre vie. Marchez à la clarté de ce flambeau, et vous verrez comme tout autour de vous prendra un autre aspect.

L.—Je ne sais ce que vous voulez dire. Je commence à croire que vous êtes bien plus savant que moi.

B.—J'ai appris comme vous, le petit catéchisme; je ne cesse de le relire pour le garder dans ma mémoire et le mieux comprendre. J'écoute avidement les explications que nous donne M. le curé dans ses prônes du dimanche.

L.—Et puis?

B.—Je tâche de former ma conduite à ces beaux enseignements de notre sainte foi. Voilà pourquoi je suis toujours de bonne humeur.

L.—Je n'ai garde de vous en blâmer, mon cher; seulement, je n'ai pas encore bien saisi votre secret. Dites-moi, comment passez-vous votre journée? A quoi pensez-vous durant votre travail? Car pendant que les bras se fatiguent à la besogne, l'esprit s'occupe à sa manière. Et ma foi! c'est heureux que notre tête ne soit pas de cristal, ceux qui nous environnent y verraient d'étranges chimères.

B.—Puisque entre nous deux il n'y a pas de secret, je vous dirai volontier comment je m'efforce de faire passer ma foi chrétienne dans les menus détails de ma conduite journalière.

Dès que sonne l'heure de se lever, je fais le signe de la croix, et je dis: "Mon Dieu je vous donne mon cœur!" Et sans flâner une minute, je saute du lit. Tout en m'habillant, je réfléchis à part moi, je me parle à moi-même: "Voici que le bon Dieu m'engage à son service pour la journée; ce n'est pas un petit prince, celui-là, c'est le Roi du ciel. Il ne s'agit donc pas de faire la paresse ni de faire les choses à moitié, car je n'ai pas envie de me faire congédier comme un mauvais serviteur. Dieu est un trop bon Maître, et le salaire promis est assez alléchant pour qu'on y fasse attention. Pour aujourd'hui, je vais m'appliquer à faire toute chose comme le bon Dieu le veut. Dieu mon Maître pourrait m'appeler à lui ce soir pour me demander compte de ma journée et de toute ma vie. Attention à moi pour ne pas me laisser surprendre par le tentateur."

En me jetant à genoux pour ma prière, je me dis très sérieusement: "Dieu a les yeux sur moi; il prête l'oreille à ce que je vais lui dire...... C'est un grand Seigneur, il faut que je lui parle poliment. C'est vrai, et je le crois fermement, c'est à Dieu que je parle, et Dieu m'écoute, et il a juré d'exaucer mes prières. Les anges du ciel ne seraient pas assez saints pour paraître en sa présence; et à ce moment, c'est moi pauvre pécheur, qui fixe l'attention et les regards du grand Roi du ciel. Il veut que je lui parle, et que je lui donne le doux nom de père. Et tout cela est vrai: c'est vrai pour moi comme pour les Saints, comme pour saint François de Borgia. Ce saint homme passait les deux premières heures de sa journée à s'humilier devant cette souveraine Majesté, qui, à ce moment a les yeux fixés sur moi."

Et dix fois, et vingt fois, je dit au bon Dieu: "Je crois tout cela, ô mon Dieu, et je vous en remercie." Plein de ces pensées je continue ma prière en oubliant tout le reste pour ne penser qu'au bon Dieu. Et voilà ma provision de grâce, de joie et de bonne humeur faite pour la journée.

Puisqu'il faut toujours penser à quelque chose durant son travail, comme vous le disiez il y a à un instant, voilà à quoi je pense, moi. Ces pensées de foi sont la rosée bienfaisante avec laquelle j'éteins les feux de la colère. Je m'en pénètre comme d'une huile qui me fortifie contre le découragement. Je les respire comme un parfum hilariant qui entretient en moi la bonne humeur. Ainsi je sens que Dieu est près de moi, et ma journée se passe en sa présence.

L.—Vraiment, mon brave voisin, vous me ravissez. Vous me dites là de bien belles choses; ou donc les avez vous apprises?

B.—Je les ai apprises comme vous, au catéchisme, et en écoutant attentivement les instructions de notre pasteur. Je n'en sais pas plus long que vous en fait de religion; seulement je tâche, par la réflexion, de tirer partie de ce que je sais.

L.—Je vous trouve terriblement sérieux, mon cher Bellehumeur; néanmoins je vois bien que vous avez raison sur toute la ligne. Et comme je ne veux pas faire un fou de moi, je vais me mettre à chercher comme vous la bonne humeur et le sérieux d'une vie sincèrement chrétienne.

Letriste sera désormais synonyme Bellehumeur.

ON DEMANDE DE L'AIDE

Vous remarquerez ici la longue liste de présents que nous donnons gratuitement en retour d'un ordre de $1 ou de $2, que vous nous adressez pour nos thés et cafés de toutes qualités, etc., pendant 60 jours ou jusqu'à ce qu'un agent soit nommé dans votre district. Nous donnerons à vos clients ou amis chaque article mentionné pour notre liste de $1 et de $2, et si vous voulez rassembler quelques amis et nous envoyer vingt-cinq ordres de $1 ou 15 ordres de $2, nous vous enverrons une montre d'or solide, cadran fermé, garantie exacte, bien gravée, avec dessins artistiques, pour dames ou hommes. Ce sera pour vous un extra, comme prime, pour avoir fait connaître nos thés et cafés, etc. Essayez. Nous demandons des agents, salaire et commission. Great Pacific Tea Co., 1464 rue Ste Catherine, Montréal, Qué.

L'immense augmentation dans la vente du D & L Menthol Plaster est un preuve de son efficacité contre toutes les douleurs rhumatismales, le lumbago, la paralysie du dos le mal de côté, etc. Fabriqué par The Davis and Lawrence Co, Lim.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 15 mai 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 23	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" Imperial Baker		1 30
" Supérieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven	....	....	22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi	....	8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven	....	....	20 00
Mar, jeu et samedi	....	10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam	....	12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam	....	....	18 00
Mer et ven à W'pegosis	....	6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis	....	....	12 10
Dauphin à Swan River. Samedi	....	18 50	
De Swan Rivet—Lun	....	....	12 00
W'pegosis Mer et ven.	10 00		
Mer et ven	....	....	9 00
Swan River—Samedi	....	....	24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.30 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche) ..... 4.30 p.m.
Arrivée, Lun., Merc., Ven. ..... 11.59 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi ..... 10.35 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .10.45 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi. ..... 4.30 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. — H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 20

DEUXIÈME PARTIE

IX

LE CIRCLE D'EPSOM

—Cette enfant a cinq ou six ans, tout au plus; c'est un âge où le changement d'entourage effacera le souvenir de ce qu'elle a pu voir.

—L'enfance observe tout, Edith, et les impressions s'incrustent profondément en elle. Quel chagrin n'aurez vous pas, après vous être attachée à cette petite, après avoir fait pour elle tout ce qu'une mère pourrait accomplir, de voir que la semence est tombée dans un mauvais terrain et n'a produit que de l'ivraie.

—Vos réflexions peuvent être justes, mais j'ai la conviction que je développerai chez elle une foule de qualité qui sommeillent, et dont je vois le reflet sur sa douce physionomie.

Mylord lutta vainement, et finit par déclarer qu'il ne prêterait jamais la main à un acte qui lui paraissait une véritable folie.

Edith ne savait pas lutter, elle pleura et se désola, outre mesure, après m'avoir revue à la seconde représentation.

Le jour où elle me prit sur ses genoux était le cinquième de notre séjour à Epsom; le mouvement enfantin et plein de grâce avec lequel j'avais jeté mes bras autour de son cou, en voyant des larmes dans ses yeux, avait achevé de me gagner son coeur. Arthur s'en aperçut, et ne voulant pas alimenter une affection dont il ne prévoyait rien de bon, il refusa, les jours suivants, d'accompagner sa soeur au cirque

Celle-ci se soumit, mais elle éprouva un chagrin violent que, du reste, expliquait suffisamment son état maladif. Elle pleura longuement et, chose plus sérieuse, la fièvre lente qui l'avait minée pendant deux ans, et qui n'était qu'imparfaitement passée, reparut avec une intensité nouvelle.

Lorsqu'à l'heure du repas, Arthur vit sa soeur, les pommettes des joues colorées, il tressaillit :

—Etes-vous souffrante, Edith? lui demanda-t-il avec inquiétude.

—Non, mais j'ai la peau brûlante, et une soif qui me rappelle celle de l'époque de mes accès fébriles.

C'est à peine si la malade goûta quelques cuillerées de gelée à l'orange, mais en revanche, elle but plusieurs verres de l'eau préparée qu'on lui servait à ses repas.

Il ne fut plus question de la petite danseuse, mais ce silence sur un sujet qui avait alimenté les conversations des jours précédents, acheva d'inquiéter mylord Dudley.

"Aurait-elle pris cette idée tant à coeur?" se demanda-t-il.

Le lendemain, il questiona la femme de chambre pour savoir comment la nuit s'était passée.

—Milady a été très agitée, répondit celle-ci ; jusqu'au matin, je l'ai entendue parler et remuer comme au temps où elle était si malade. Un mot revenait souvent je n'ai pu en saisir le sens.

—Quel était-il?

—Fleurette!

Le jeune homme fut fixé sur la cause de la rechute de sa soeur; mais effrayé d'admettre auprès d'elle cette enfant inconnue il voulut avant d'employer ce dernier remède, voir s'il n'y aurait pas un autre moyen de calmer la malade, il fit appeler son médecin habituel.

Celui-ci, avant de voir lady Barthley, s'informa de tout ce qui s'était passé, car cette rechute lui paraissait très étonnante.

—J'avais recommandé qu'aucune contrariété ne fût imposée à milady, dit-il, après avoir écouté mylord Dudley; elle est de venue d'une nature extrêmement impressionnable, et concentre ses sensations, ce qui redouble son état nerveux. Je comprends que cette fois son caprice vous ait paru un peu difficile à satisfaire, et il est très malheureux qu'elle se soit trouvée en rapport avec cette petite fille; mais je crains que le mal ne fasse qu'empirer tant qu'on ne donnera pas satisfaction à ce désir, qui deviendra de plus en plus violent à mesure qu'il sera plus difficile à réaliser. Du reste, je vais voir votre soeur, peut-être vous exagérez-vous sa situation?

La consultation dura peu, car il suffit de quelques secondes au docteur pour se convaincre que sa cliente était retombée dans une de ces crises si fréquentes après la mort de son mari. Il prescrivit quelques remèdes dont il connaissait l'efficacité, et emmena Arthur dans le salon.

—Lady Berthley a subi plusieurs crises de ce genre, et elle les a toutes supportées seulement chacune d'elles augmente sa faiblesse, et compromet l'état général. Si le caprice de votre soeur ne devait pas entraîner des conséquences aussi graves, je vous dirais: en le satisfaisant vous abrégerez sensiblement la maladie, mais ici ce n'est pas au docteur à se prononcer.

Cette conversation bouleversa Arthur, il aimait profondément sa soeur, dont la santé était sa préoccupation constante; aussi l'idée de lui donner la petite danseuse du cirque finit-elle par prendre racine dans son esprit.

La nuit suivante ayant été encore plus mauvaise, il se décida à venir trouver Jacques Miltor; mais il rencontra auprès de celui-ci un obstacle qui, au premier abord lui parut invincible; l'athlète ne voulait pas entendre parler de céder sa principale artiste, l'enfant qui faisait le succès de son cirque. Il ajouta : "Du reste, j'ai reçu cette petite fille de mains inconnues qui peuvent venir me la réclamer un jour."

Arthur désira obtenir quelques éclaircissements à ce sujet, mais, d'une part Miltor ne voulait pas avouer avoir reçu de l'argent pour m'adopter; d'un autre côté, il ignorait lui même tout ce qui avait rapport à ma famille. Mon oncle avait su prendre ses précautions pour qu'il ne pût jamais rien soupçonner.

Mais, enfin, répétait mylord Dudley, vous êtes maître absolu de Fleurette, et personne ne peut vous tracasser pour l'avoir cédée dans des conditions qui assurent la fortune et l'éducation de votre enfant d'adoption.

—C'est peut être vrai, mais mon cirque ne peut se passer d'elle, j'ai un rival redoutable, cette enfant seule balance le succès, et ma fortune ne me permet pas d'engager des sujets plus remarquables; si Fleurette venait à me manquer, je n'aurais plus qu'à plier bagage.

C'est cette discussion qui m'avait frappé de la fenêtre de la grande voiture.

Il parait que la somme proposée par arthur Dudley fit réfléchir le directeur, elle permettait de remonter brillamment sa troupe, et de n'avoir plus besoin de compter sur les prouesses d'un enfant, qu'un simple accident pouvait lui enlever. Ces considérations le décidèrent.

Mylord Dudley lui remit un papier par lequel il s'engageait à me faire élever et à assurer mon sort dans l'avenir.

—Mettez Fleurette, lui dit Miltor, car je ne lui connais pas d'autre nom que celui que nous lui avons donné lorsqu'elle arriva parmi nous; mais spécifiez que l'enfant portait au cou un fil d'or soutenant un reliquaire avec les lettres A et K; la personne qui a amené la petite fille m'a fait jurer de ne jamais le lui enlever, et je vous demande la même promesse. Cet objet est, du reste, la seule chose de valeur qu'elle possédât le jour de son arrivée.

Lorsque mylord Dudley partit, je restai assise dans un coin de la voiture, le coeur bien gros. Le petit Harry vint me rejoindre, et c'est en pleurant que je lui contai la nouvelle. Il se désespéra avec moi et avec d'autant plus de raison qu'il savait bien que j'étais la seule qui pût lui obtenir quelque adoucissement.

—Si je disais aux messieurs de te prendre aussi, prononçai-je au milieu de mes larmes.

—Il ne voudrait pas de moi, et du reste je ne saurais que faire dans sa belle maison; mais s'il me recommandait à Jacques peut-être serais-je plus heureux?

—Recommander, qu'est-ce que c'est?

—C'est dire quelque chose pour qu'on soit bon pour moi.

Je réfléchis un instant, et prenant un petit ton de protection:

—Je dirai au monsieur de te recommander.

Le soir je jouais pour la dernière fois, et le lendemain à mon réveil on me revêtit d'un petit costume bleu de ciel que lady Barthley avait envoyé, afin que je n'arrivasse pas chez elle avec le vêtement un peu éclatant dont on m'habillait habituellement.

A midi, mylord vint en voiture. Lady avait absolument voulu l'acompagner malgré sa faiblesse. Elle portait un panier de sucreries.

Je me laissais embrasser sans rien dire car je n'osais pleurer, et cependant j'en avais bonne envie.

Au moment du départ, mon regard tomba sur Harry qui semblait attendre quelque chose. Cela me rappela ma promesse

—Mylord, recommandez Harry à Jacques Miltor pour qu'il soit heureux, dis-je en joignant mes petites mains.

J'avais parlé si vite que ni le frère ni la soeur n'avaient pu comprendre, on me fit expliquer, et ce bon mouvement arracha un sourire de satisfaction à mon nouveau protecteur.

—Notre fille adoptive nous recommande son petit camarade Harry, dit-il se tournant vers le directeur, et comme je m'intéresse à ceux qu'elle aime, veuillez lui garder cette petite somme lorsqu'il saura le prix de l'argent.

Harry triomphait, il avait compris que Miltor, fort ému de mon départ, avait pris la recommandation au sérieux.

Je dis adieux aux artistes de la troupe, qui, toutes pleuraient de me voir partir, malgré les libéralités que leur avait faites milady. Jacques lui-même, cet hercule à l'aspect si rude, dissimulait avec peine son émotion, et la vieille s'était enfuie pour ne pas me voir partir.

Au moment où l'on me déposait dans la voiture, je tendis à Harry le panier de sucreries.

—Tiens, lui criais-je, garde-les, car je ne serai plus là pour te donner des miens.

Mais tout à coup je me mis à pousser des sanglots déchirants

—Qu'as-tu, chère mignonne? dit milady en me prenant sur ses genoux.

—Siveet! Siveet! balbutiai-je en me débattant.

—Qui appelle-t-elle? demanda ma protectrice avec effroi.

A Suivre.
